K/ 47/6



lre Année

MONTRÉAL, 10 AVRIL 1891

Numéro 1

# NOTRE BULLETIN.

Il est d'usage, en fondant un journal, de formuler sa profession de foi, de tracer la ligne de conduite qu'il propose de tenir : nous le ferons brièvement et clairement. Le Bulletin est publié dans le but de tenir tous les membres de la Société des Artisans canadiens-français au courant des progrès de notre association. Ils y trouveront donc tous les renseignements et les avis qui les concernent, et n'auront pas besoin de les chercher ailleurs. Nous traiterons les questions économiques et sociales; mais nous nous abstiendrons toujours d'y introduire des considérations politiques. Les questions ouvrières ne seront pas débattues dans notre Bulletin. Nous nous bornerons à promouvoir les intérêts des sociétés de bienfaisance en général, et surtout ceux de notre belle société des artisans canadiens-français.

Nous recevrons avec reconnaissance toute communication, rapport, compte-rendu, statistique concernant les succursales de la société ainsi que tout article d'un intérêt général pour les membres, pourvu toujours, que cet article reçoive l'approbation du bureau général de direction.

Aussitôt que la refonte de réglements aura reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil, nous en commencerons la publication périodique dans nos colonnes, de sorte que les membres qui voudront conserver la série complète du Bulletin pourront y trouver en tout temps les renseignements dont ils auront besoin.

Le prix de l'abonnement au Bulletin est fixé à 25cts par année; mais tout membre qui est en règle avec la société, c'est-à-dire qui a payé ses contributions mensuelles et ses

contributions mortuaires, peut considérer son abonnement comme payé.

Nous expédions le Bulletin à tous nos membres, d'après l'adresse que nous avons dans nos livres et qui a dû être donnée par le membre lui-même. Ceux qui ont changé de domicile, ou qui ne recevraient pas le présent numéro sont priés d'en donner avis sans délai, et leur adresse sera rectifiée.

# Des Sociétés de Secours Mutuels

#### CARACTÈRE DE CES SOCIÉTÉS

Avec ce premier numéro, nous commençons une étude économique et historique sur les sociétés de secours mutuels, en général. Nos lecteurs, qui apprécient chaque jour davantage les bienfaits de la Société des Artisans, liront sans doute avec intérêt des considérations sur les principes qui ont servi de basc à la fondation de cette belle association, comme de toutes les sociétés similaires. Il devra aussi leur paraître instructif de remonter à l'origine de ces institutions et d'en suivre la marche, les progrès et aussi les déviations.

Les sociétés de secours mutuels sont destinées à protéger les personnes qui ont un revenu restreint, qui ne peuvent économiser assez pour parer à toutes les éventualités de la vie, contre certaines de ces éventualités qui, en les privant de leurs ressources habituelles, compromettent tout-à-coup soit leur propre existence, soit celle de leur famille.

Au moyen de cotisations périodiques, elles créent qui pital qui, en restant la propriété indivise de table membres, sert à soulager celui que vient atteindre taux de ces éventualités, la maladie par exemple.

On a dit que le caractère de ces sociétés est de combiner deux idées qui, trop souvent apparaissent en complète oppo-

à ce qu'on entend ordinairement par assistance.

Cette assistance, en effet, n'est pas facultative; elle est affaire de justice, non de charité, si l'on donne à ce dernier mot le sens d'aumône, car il va sans dire que dans toute bonne société catholique, comme la notre, la charité chrétienne, bien entendue, doit être la base de l'association.

Des sociétés de secours mutuels où intervient la charité, ou, à proprement parler, l'aumône organisée, ne méritent plus le titre qu'elles portent. La mutualité, reconnue impuissante, y fait place à une certaine forme de l'assistance; c'est l'assistance s'appliquant à encourager et à récompenser les efforts que fait le travailleur pour s'aider lui-même.

Le premier et le plus grand défaut de l'intervention de l'assistance dans les sociétés de secours mutuels, c'est de laisser penser aux travailleurs qu'avec les seules ressources de leurs salaires, ils sont dans l'impossibilité absolue de se prémunir eux-mêmes contre toutes les éventualités de la vie, quoique souvent rien ne justifie une pareille supposition.

Il faut que l'ouvrier apprenne à compter lui-même, sur son travail, sur son économie; qu'il mêtte son orgueil et sa gloire à secouer le joug de la misère. Ce serait détruire en lui le plus grand des mobiles qui le poussent à la prévoyance, que de lui inspirer la pensée qu'il devra son bien-

être à d'autres qu'à lui-même.

L'organisation des sociétés de secours mutuels n'aurait besoin d'aucune règle, si elles ne prenaient aucun engagement vis-à-vis de leurs membres, et si elles pouvaient limiter leurs secours aux ressources dont elles disposent; mais il n'en est pas ainsi. Il y a réellement contrat; et comme chaque membre ne fait acte d'adhésion à une société de secours mutuels que pour être efficacement soutenu contre les éventualités qu'il prévoit, ces institutions ne peuvent être considérées comme des établissements de charité: ce sont de vraies assurances mutuelles. Leur organisation serait donc vicieuse si, avec l'épargne de tous, il arrivait que les uns fussent secourus et que l'argent vînt à manquer pour soulager les autres.

Il faut, pour qu'elles remplissent leur mission, qu'elles soient organisées de telle sorte que l'exécution des clauses du contrat soit assurée en faveur de tous ceux qui le souscrivent et en remplissent les conditions; il faut qu'elles ne s'engagent jamais au delà du possible, afin de donner à tous leurs membres la certitude morale qu'ils trouveront au jour

du besoin, l'appui qu'ils recherchent.

Quel que soit le point de vue auquel on se place pour apprécier l'institution des sociétés de secours mutuels, l'utilité s'en manifeste aussitôt avec beaucoup de clarté.

Le soulagement matériel est d'abord évident; il résulte du but même que les sociétés-proposent; l'avantage intellectuel est produit par la nécessité où se trouvent les sociétaires de discuter leurs intérêts, et de suivre avec soin les détails d'une administration un peu compliquée. Quant aux bienfaits moraux, qui ne les aperçevrait, en réfléchissant à toutes les vertus dont elles exigent l'application, et à la crainte que doit éprouver chaque sociétaire de perdre son droit à l'estime et au respect de ses collègues par une conduite indélicate?

L'association de secours mutuels, c'est la prévoyance, l'épargne devenues collectives, combinées avec la solidarité, soutenues par l'idée de l'obligation contractée : c'est l'honneur corporatif venant au secours de l'intérêt privé, l'ennoblissant, împosant la persévérance à ses efforts. On voit tout de suite l'importance que présente le développement de profession, le marchand, l'industriel, à côté de l'humble de ces sociétés.

Les sociétés de secours mutuels doivent être respectées tienne et vraiment admirable. dans leur liberté. Elles doivent être libres de se former, de

sition, l'assistance et la prévoyance, le secours reçu et la dignité personnelle; il nous semble plus vrai de dire que leur attribuant la rualité de personnes civiles, pouvant non-le leur principe, qui est l'assurance, est précisément contraire seulement agir en justice, mais recevoir des dons et legs, n qualité qu'il dépend de lui accorder ou de refuser, l'Etat[8 peut se réserver la faculté de réviser leurs statuts, dès lors tenir la main à ce que ces statuts soient équitables, he bien conçus, à l'abri de toute fraude. Il leur épargne ainsi, comme il le fait pour toutes les sociétés d'assurance, beaucoup d'erreurs domningeables, qui tiennent, chez les organisateurs de ces sociétés, au défaut d'expérience et de connaissance de lois.

Par exemple, il a été reconnu que les sociétés qui ne se in bornent pas à pourvoir à la maladie, aux infirmités accidentelles et au paiement de l'assurance à la mort du membre, mais qui veulent pourvoir aux infirmités de l'âge et tendent ainsi à se convertir en caisses de retraites, sont exposées à des insuffisances prochaines et même parfois à des l

banqueroutes.

Il a été reconnu encore que celles qui seraient formées en vue de chômages sont aussi impuissantes, et de plus dange- inc reuses. Il suffirait effectivement d'une crise industrielle fide tant soit peu intense pour mettre toutes ces caisses en dé-485 ficit, car aucune d'elles n'aurait les ressources nécessaires pour nourrir la plupart de ses membres pendant un ou deux mois d'inaction.

(A continuer.)

# Notre Fondateur.

Le premier devoir qui s'impose à tout homme et à toute sociéte, c'est la reconnaissance; à ce titre, il convient que la Société des Artisans canadiens français de la cité de Montréal, par l'entremise de son journal officiel, paie son tribut d'hommage à ceux qui l'ont fondée et placée sur la voie du progrès : nous commencerons par notre fondateur.

Mr. Louis Archambault, comme la plupart des artisans canadiens, a reçu de sos parents une constitution robuste et l'amour du travail. A ces deux qualités essentielles, il faut en ajouter deux autres qui caractérisent notre fondateur: un jugement sain et une volonté ferme d'arriver au but

qu'il se propose.

Mr. Archambault est né à L'Assomption, le 7 Mars 1828; ses premières années furent employées, sous la conduite de son père, à la culture de la terre. A quinze ans il commença le commerce du bois (menuiserie et charpenterie) dans lequel il a su s'élever au premier rang; les édifices qu'il a construits, en tout ou en partie, tant à la ville qu'à la campagne, sont nombreux ;—son œuvre capitale est la construction de l'Académie commerciale du Plateau, digirée par son frère.

A son arrivée à Montréal, en 1863, Mr. Archambault comprit immédiatement l'importance des sociétés de secours mutuels, pour la classe ouvrière, c'est pourquoi il travailla de toutes ses forces au développement et au succès de la Société des Menuisiers et Charpentiers qui le nomma son président en 1865, il accepta cette charge pendant trois ans, à la satisfaction de tous : mais cette belle société, comme tant d'autres qui ne s'adressent qu'à une classe de personnes, n'a pu se maintenir, elle cessait d'exister en 1874.

Cet échec, loin de le décourager, engagea Mr. Archambault à travailler immédiatement à la fondation d'une nouvelle société ayant pour but principal la protection des artisans et aussi toutes les autres classes de la société qui comprennent l'importance de ces sortes d'associations. Voilà pourquoi, au jour des assemblées générales, on voit l'homme artisan, donnant l'exemple d'une confraternité toute chré-

En 1875, la nouvelle association était fondée, et, l'année

1 m

lire ire ré nei

on

rat

lu (IO)

lan oui ture No. U

es

eon: mer deri lieu cuse cial

 $\mathbf{n}$ 

non-hivante, elle obtenait son existence légale par un acte de legs, a Législature de la province, sanctionné le 28 décembre Etat 876.

dès] A partir de cette date, la société fonctionna régulièrebles, hent, mais, comme toutes les grandes œuvres, elle fut eninsi, ravée par toutes sortes de difficultés, dont la principale fut eau- Le crise commerciale de 1875. Sans l'énergique persévérance ani- lu fondateur et des premiers adhérents, la nouvelle société irrait certainement cessé d'exister: pour comprendre toute , force de cette assertion, il n'y a qu'à jeter un coup d'æil e se ur le nombre des membres qui sont venus grossir les rangs icci-le la Société d'année en année.

De 1875 à 1884, 103 membres seulement étaient inscrits e et lans les livres.

En 1885, Mr. Archambault qui présidait la Société depuis des a fondation, dut abandonner la présidence pour cause l'absence de la ville.

ex-

la

nt-

nut

ns

eŧ

r:

le

el

3-

e,

le

lt

S

æ

a

n

3,

La Société a eu la bonne fortune de rencontrer un homme ige-inergique dans la personne de Mr. J. Lunarche, qui a préelle fidé la Société avec tant de succès et d'intelligence, depuis dé-4885 jusqu'au 12 mars 1891. Les chiffres suivants en sont à preuve la plus évidente,

-	1885	144	membres
	1886		4.6
	1887	314	"
	1888	676	"
	1889	1551	44
	1890	3322	"
Au 1er Janvier	1891	មេខេត	61

Il est à remarquer que cette Société qui a 16 d'existence n'a eu jusqu'aux dernières élections que deux présidents etifs; le premier a planté la vigne en bonne terre et le econd l'a fait fructifier au centuple.

M. Lamarche, ayant annoncé à la dernière assemblée mestrielle que ses affaires personnelles absorbaient tout n temps, et qu'il se voyait dans la nécessité de se retirer la présidence, il fallut songer à le remplacer. Quel homme exait plus dignement occuper le fauteuil présidentiel que dui qui pendant six années avait fait portie du bareau de irection et avait été le bras droit du président? Aussi les irecteurs n'hésitèrent pas à proclamer Mr. J. A. Brault résident de notre Société. Le zèle, l'énergie et le dévouehent déployés par Mr. Brault lorsqu'il était vice-président ont une garantie que la Société, sous la nouvelle adminisration, continuera à marcher à pas de géant dans la voie du progrès.

#### AVIS IMPORTANT

Sur le grand nombre des membres de la société, il arrive souvent que plusieurs portent les mêmes noms et prénoms. e qui est de nature à crécr des erreurs plus ou moins graves. Les membres sont donc priés, dans toutes leurs corresponlances avec la société, soit pour demandes de bénéfices ou tout autre objet, d'écrire, immédiatement après leur signature le Numéro de leur livret. Exemple : Jos. Gauthier No. 1294.

#### NOS REGLEMENTS

Un grand nombre de membres n'ont pu se procurer la constitution et les règlements de la société. Ces règlements tels qu'amendés et refondus au mois de décembre dernier sont sous presse. Une copie en a été envoyée au lieutenant-gouverneur en conseil, pour approbation. L'accuse de réception de M. Jos Boivin, Ass. Secrétaire provincial, date du 23 Mars 1891.

Aussitôt que ces règlements auront reçu la sanction demandée ils seront distribués aux membres.

Une communication de St-Hyacinthe et plusieurs autres renseignements amportants sont forcement remis au prochain numéro.

# Rapport du Bureau de Direction.

MONTRÉAL, 12 Mars 1891.

Aux membres de la Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal.

Messieurs —Le bureau de direction a l'honneur de vous soumettre son rapport semestriel, concernant la société en général et principalement touchant leur administration du semestre finissant le 31 décembre 1890.

Au mois de septembre dernier, nous vous annoncions, suivant le rapport finissant au 31 juillet 1890, que la société comptait un total de membres actifs de 4274, dont 3266 à Montréal, 311 à Québec, 200 à Lévis, 116 à Trois-Rivières, 248 à St-Hyacinthe, 55 à St-Jean et 78 à Sorel, tandis qu'à présent, c'est-à-dire au 31 décembre 1890, le montant total était de 4918, ainsi réparti : 3684 à Montréal, 397 à Québec, 220 à Lévis, 142 à Trois-Rivières, 307 à St-Hyacinthe, 76 à St-Jean et 92 à Sorel, ce qui fait une augmentation de 644. (Augmentation a Montréal 418 et augmentation dans LES SUCCURSALES, 226).

Nous avons eu 816 demandes d'admission. Sur ce nombre 644 nouveaux membres ont été admis et nous avons actuellement 100 applications qui ne sont pas encore réglées, mais devront l'être sous peu.

Nous avons rayé 53 membres pour arrérages; il est regrettable de constater qu'un grand nombre de membres négligent continuellement de payer leurs redevances, plusieurs pendant ce semestre ont ainsi perdu les secours qu'ils auraient dû recevoir.

Nous avons eu 207 malades auxquels nous avons payé des bénéfices au montant de \$4441.97 à Montréal et dans

Nous avons eu le regret d'enregistrer durant l'exercice de ce semestre, les décès de 10 de nos confrères, savoir:

Paul Deschambeault,	décédé	le 7	Sept.	189U,	contribution,	25cts.
Naz. Bourgouin,	44		Août	**	"	25
F. Chenard,	46	19	Sept.	66	66	25
I. Mercier,	4.4	8	Oct.	64	66	25
B. Delisle,	**	14	Oct.	44	44	25
A. Lecault,	66	20	Oct.	4.6	"	25
B. Guilbault,	66	21	Nov.	44	44	25
Alex. Desève, Jr.,	44	4	Déc.	66	46	25
Mich. Provençal,	"	11	Dec.	"	"	20
Elz. Bouthiller,	"		Déc.	46	"	20

Nous avons un fonds de réserve de \$18047.59, ct le surplus au crédit de la société est de \$45898.22, y compris le fonds de réserve.

Nous avous quatre prêts d'argent, c'est-à-dire au 31 dec. 1890 nous n'en avions que trois, savoir : aux Révérendes Sœurs des SS Noms de Jésus et Marie, \$18000.00 à 5% d'intérêt, à la fabrique de St-Rémi, P. Q., \$6000.00 à 5½% d'intérêt, à la fabrique de St-François-Xavier de Shefford, 510000.00 à 5% d'intérêt, et depuis le 31 dec. 1890 nous avons prêté à la fabrique de St-François-Xavier de Shefford s6000.00 à 5%, en sus des \$10000.00, ce qui leur fait une somme totale de \$16000.00 à 5%, à la fabrique de Ste-Barbe, \$1000.00 à 6% d'intérêt, (Total des prêts, \$41000.00). Ces lits prêts donnent un revenu annuel de \$2090.00 d'intérêt.

Vous constaterez par le rapport financier que les succursales sont dans un état des plus florissants, leur valeur collective au 31 juillet 1890 était de \$4902.25, et au 31 déc. 1890 elle étnit de \$5991.86. Nous avons reçu des surplus de Québec \$856.98, de Lévis \$593.48, de Trois-Rivières \$347.57, le St-Hyacinthe \$604.86; les autres succursales étant trop récemment établies, nous n'avons rien reçu d'elles.

Si vous considérez que ce rapport n'est que pour cinq mois, nous espérons que vous le trouverez satisfaisant.

Le tout humblement soumis.

LE BUREAU DE DIRECTION.

# RAPPORT FINANCIER . ET.AT SEMI-ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1890

Recettes du 31 Juillet au 31 Décembre 1890

	MONTR	ÉAL.	Su cursales.		TOTAL.	
Cotisation mensuelle	8,368		. 2.)71   50		\$11,339	
Droits d'entrée	1,881		1.276		3,157	
Intérêts divers	536	93	1	88	538	81
Billets recevables	55		45		100	
Contribution mortuaire		02			8,925	02
Certificats d'admission		55	39	45	108	
Certificats de médecins	549		275		824	, F
Insignes de membres	8	10		; • •	. 8	io
Commission sur collection	68	34	• • • •		68	34
Effets de bureau		•••	50	••	50	
	20,459	94	4,658	83	25,118	77
Deboursés du 31 Juillet au	31 Décen	abre 1	890			
Montréal.	Succurs	ALES.	Тота	L.		, (i)

n everinous a	m of am	TIGE 18 H	gr necer	EXPIC A	.ซซบ		1	· Æ	yuiv
1	Monte	RÉAL.	Succurs	SALES.	Тота	L.			pon:
Collection mortuaire	\$6,813 3,572	55	\$	42	\$6,813 4,441	97		1	Nuit
Médecins externes Effets de bureau	549	••	291 85	73	840	73		·	lı si le lı
Commission sur collection Estampilles, cartes-poste, etc	45 95	72 80	99	47	45 195	72 27			≀}le ∦Il
Loyer à divers	30 207 41	56 98	60 67	50	90 274 41	50 56 98	•		ttei 378
Compagnie du gaz	$630 \\ 10$	36	80 144	50 69	710 154	86 69		•	ers zhc ible
Papeterie	205 56	90		•••	205	90			cei
Inspection de succursales		25	• • • •	•••	8 24	25		•	No
	\$12,290	12	\$1,638	31	\$13,928	43,	\$13,928	-42	ire éce
Excédent des recettes sur les déboursés			•	ļ			\$11,190	34	adn adn

ACTIF					Passif	•		į.
Effets de bureau	\$1,442	06	\$1,442	06	Dû aux heritiers de	<b>#</b> 070	1	F
Billets recevables Insignes de membres Certficats d'admission	29 172 124	68 80 20	326	68	P. Deschambeault	\$250 250 750 500 750		
Dépôt Banque Jacques-Cartier, 4 p.c	1,598 2,410 18,000 6,000 10,000	71 24	00.175		Contribution mortuaire	240 609	\$2,500 90 850 45,898	80
Succursale St-Jean—Décès	34 33 8 1,690 2,007	50 15  59 18	38,155 3,773	33				
Balance au crédit Succur. Québec  "Lévis  "Trois-Rivières  "St-Hyacinthe  "St-Jean  "Sorel	1,413 1,271 872 1,150 453 331	35 27 22 36 35 31	5,491	86				1
Avance, décès Elz. Bouthillier	•••••							
			\$49,249	02			\$49,249	03

				<del></del>	
Il y a eu	816	membres	proposés	durant ce semestre	2.
٠ ((	644	66	admis	44	

<sup>72</sup> refusés " 46 53 rayés 46 décedés **{**£ "

Vérifié correct,

F. HURTUBISE,
O. DUFRESNE,
Censeurs. A. FLEURY,

L. ants La jui se

<sup>10</sup> Montant total des membres actifs au 31 décembre 1890,4,918.

J. ED. CLEMENT, Secrétaire-Trésorier-Général.

# Rapport Semestriel des Censeurs.

MONTRÉAL, 12 Mars 1871.

Nux membres de la Soviété des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal.

Messieurs,—Nous, censeurs soussignés, avous l'honneur le vous soumettre notre rapport concernant les affaires de

n Société des Artisans Canadiens Français.

Nous avons minutieusement apuré les livres et les l'omptes pour le dernier semestre qui ne comprend que 5 mois d'administration. Nous sommes heureux de constater que la tenue des livres et la comptabilité en général sont En parfait ordre et conformément à l'état qui vient de vous Etre soumis par le secrétaire-trésorier.

Nous sommes heureux aussi de constater que M. le président et MM. les membres du bureau de direction ont suivi attentivement les affaires de la société et y ont apporté beaucoup de dévouement et de zèle pour lesquels

nous devons leur être reconnaissants.

Nous devons aussi rendre un témoignage de bonne conduite et d'honorabilité à messieurs les comptables qui ont a si bien remplir leurs engagements vis-à-vis les membres e la société et le bureau de direction, ainsi que pour le de le qu'ils ont déployé dans l'exercice de leurs fonctions.

Il est ici de notre devoir, croyons-nous, d'attirer votre ttention sur les arrérages accumulés au montant de 3738,83. Dans l'intérêt de la société et pour vos intérêts ersonnels, nous ne pouvons faire autrement que de vous zhorter à diminuer ce montant d'arr-rages autant que posble et nous conseillons à votre bureau de direction d'excer toute la diligence et tous les moyens possibles afin arriver à cette fin.

Nous allons maintenant faire quelques remarques sur les faires de la société. Nous relevons du rapport du secrélire-trésorier que le montant en argent disponible au 31 Écembre dernier était de \$42,802.38 contre \$32,576.44 au f juillet 1890, donnant un surplus de \$10,225.94 pour administration des derniers 5 mois.

Nous constatons également que 4 de nos succursales de-Front verser au bureau central, comme surplus du capital

Autorisé par leur charte, un montant de \$2402 89.

Le montant au crédit du fonds de réserve de la Société, rrêté au 31 décembre 1890, était de \$18,947.59 contre 14,972.28 qu'il était au 31 juillet 1890, donnant un surplus de \$3975.31 pour le dernier exercice.

Le capital de la société, à la même date, était de \$45,898.22 gontre \$36,995.33 au 31 juillet, étant un bénéfice de

8902.89 pour cinq mois d'administration.

Le tout humblement soumis. Vos censeurs,

> F. HURTUBISE, OLIVIER DUFRESNE, A. FLEURY.

#### BUREAU DE DIRECTION

La liste des officiers de la Société, tant pour le bureau principal que pour les succursales, sera publiée dans le orochain numéro.

#### CONTRIBUTION

La Société des Artisans n'est pas responsable des monants d'argent remis à certaines personnes d'une localité jui se sont chargées de recevoir des contributions pour les hembres.

# Notre fête patronale.

Dimanche prochain, le 12 Avril, courant, fête de la Sainte-Famille, aura lieu la célébration de notre fête patronale, M. l'Abbé J U Leclerc, curé de l'église Saint-Joseph, rue Richmond, a bien voulu mettre son église à la disposition de la société. Chaque section s'assemblera à 8 heures du matin anx endroits suivants, pour, de là se rendre à la salle:

La section Est, coin des rues Visitation et Ste Catherine. La section St Jean Baptiste, au marché St Jean Baptiste. La section Onest, coin des rues Notre Dame et Richmond. Les sections réunies à la salle, partiront à 8.45 heures, pour l'église où une messe solennelle sera chantée à 10 hrs. La procession suivra l'étinéraire suivant: De la salle, No. 115 rue St-François Xavier par les rues Notre Dame, St Laurent, Craig, St Antoine, des Seigneurs, Notre Dame et Richmond. Après la messe par les rues Richmond et Notre Dame jusqu'à la salle.

\*Les membres et les amis de la société qui demeurent sur le parcours de la procession sont priés de décorer leurs rési-

# NOTRE JOURNAIN

Toute lettre, communication, correspondance, en un mot tout ce qui concerne l'administration ou la rédaction du journal, devra être adressé à J. G. W. McGown, directeurgérant du Bulletin.



# AVIS DE DÉCÈS.

Décès No. 52.

PARADIS. — En cette ville, M. A. Paradis, commis, membre de notre société. est décédé le 22 mars 1891, à l'âge de 48 ans. Admis membre de la société le 14 juin 1887. Contribution, 20 cts.

#### Décès No. 53.

BACON.—En cette ville, J. Wenceslas Bacon, fabricant d'étampes, membre de notre société, est décédé le 28 mars 1891, à l'âge de 32 ans et 6 mois. Admis membre de la société le 30 avril 1889. Contribution, 20 cts.

Monette.—En cette ville, Prosper Monette, boucher, membre de notre société, est décédé le 30 mars 1891, à l'âge de 28 ans et 6 lois. Admis membre de la société le 23 décembre 1890. Contribution, 20 cts.

La contribution pour chacun de ces trois décès est maintenant due et sera exigible le 10 mai 1891.

J. Ed. CLÉMENT, Sec. Trés. Général.

**50** 

77

WIN

# MEMORIAM



#### Il y a cu 51 décès depuis la fondation de la Société jusqu'au 11 Mars 1891

No. d'ordre.	Noms.	OCCUPATION,	DATE D'ENTRÉE.	DATE DU DÉCÈS.	Contri- butions.	Bénéfices payés aux ayant droit.	
1	Jos. Chrétien			7 Avril 1880	\$1 00	\$ 47 00	
2	O. Mathieu			25 Mai 1883	1 00	97 00	
3	J. Bourbonnière	Ferblantier	8 Nov. 1881	24 Sept. 1883	1 00		
4	T. Labelle	Menuisier	4 Sept. 1877	2 Fév. 1884	1 00	, , , ,	4
5	L. M. Froidevaux			24 Fev. 1885	1 00	<u> </u>	
6	C. Lejeunesse			6 Juillet 1885	1 00	156 00	13
7	Philippe Laurent			24 Nov. 1886	1 00	279 00	
8	A. Letourneau (Québec)	Boucher	18 Mars 1884	3 Juin 1387	1 00		
$\ddot{9}$	Wm Moore		26 Avril 1887	15 Juillet 1887	1 00		
10	A. Trudel			29 Nov. 1887	1 00		
11	N. Richer	L'ordon der	19 Juillet 1887	16 Fév. 1888	- !	620 00	
12	Jos. Meunier		27 Mars 1888		1 00	660 00	
	Aut Tarrius	D. S. A.		24 Avril 1888	1 00	760 00	
13	Art. Lussier		13 Mars 1888	27 Mai 1888	1 00	856 00	別
14	J. B. Ouimet		22 Fév. 1887	9 Déc. 1888	0 85	1000 00	
15	O. Monette		28 Fév. 1888	26 Avril 1889	0 55	1000 00	3
16	E. Brazeau	Employé civil		8 Mai 1889	0 55		
17	F. Lemieux	Barbier		21 Mai 1889	0 50	1000 00	
18	Jos. Belhumeur			7 Juin 1889	0 50	1000 00	
19	U. Brabant			23 Juin 1889	0 45	1000 00	
20	A. Bélanger	Commis	4 Juin 1889	29 Juillet 1889	0 45	1000 00	
21	N. Despatie	Couvreur		14 Août 1889	0 40	1000 00	ALCOHOL: NA
22	N. L. G. Belleau (Lévis)	Employé civil	30 Oct. 1888	2 Sept. 1889	0 40	1000 00	M
2%	F. X. Drapeau	Plombier	9 Oct 1883	24 Sept. 1889	0 40	1000 00	
24	F. St-Amour		25 Janv. 1887	16 Oct. 1888	0 40	1000 00	
25	C. Giard			23 Oct. 1889	0 35	1000 00	
26	F. Drapeau (Ste-Thérèse)			19 Nov. 1889	0 35	1000 00	
27	Ls Greffard	Menuisier	16 Juillet 1889	28 Nov. 1889	0 35	1000 00	
$\tilde{28}$	D. Hamelin dit Laganière			15 Jany. 1890	0 35	1000 00	139
29	J. Tourville		5 Avril 1887	18 Janv. 1890	0 35	1000 00	
30	A. Dupras			19 Janv. 1890	0 30		
31	L. N. Carlière	Peintre				1000 00	
$\frac{31}{32}$	E. Ferrara	Peintre	20 Août 1889	1	0 30	2000 00	
92 99		Tailleur	1 Fév. 1888	31 Jany. 1890	0 30	1000 00	
33	I. Dragon	Hatolian		6 Avril 1890	0 30	1000 00	
34	T. Castonguay	Hôtelier	11 Juin 1889	13 Mai 1890	0 30	1000 00	
35	E. M. Bisaillon	Voiturier	13 Aout 1889	26 Mai 1890	0 25	1000 00	ASSESSMENT OF STREET OF STREET
36	Eug. St-Cerny	Menuisier		31 Mai 1890	0 25	1000 00	H
37	Ls Paquet (rachat)	Menuisier	26 Juin 1887		0 25	950 00	8
38	Jos. Lacroix	Manufacturier		17 Juillet 1890	0 25	1000 00	
<b>39</b>	Naz. Bourgoin	Entrepreneur	8 Oct. 1889	23 Août 1890	0 25	1000 00	
40	Paul Deschambault	Boulanger	18 Déc. 1888	7 Sept. 1890	0 25	1000 00	
41	Frs Chenard (Lévis)	Mécanicien	26 Nov. 1889	19 Sept. 1890	0 25	1000 00	F3
42	Jos. Mercier	Entrep. menuisier	20 Oct. 1877	8 Oct. 1890	0 25	1000 00	
43	Bruno Delisle	Menuisier	14 Mai 1889	14 Oct. 1890	0 25	1000 00	
44	Adolphe Lecault	Menuisier	26 Nov. 1889	20 Oct. 1890	025	1000 00	NA.
45	Bruno Guilbault	Cordonnier	21 Nov. 1882	28 Nov. 1890	0 25	1000 00	3
46	Alex. Desève	SecTrés., St-Henri.		4 Déc. 1890	0 25	1000 00	N
47	M. Provençal (Québec)		13 Mai 1890	11 Déc. 1890	0 20	1000 00	B
48	Elz. Bouthillier	Comptable	1 Mai 1888	30 Dác. 1890	0 20	1000 00	
40 40	Urbain Lemieux (Québec)		24 Déc. 1889	22 Jany. 1891		1000 00	DALCH HINGS STORY AND
49		Cloutier	9 Avril 1889		0 20	1000 00	闘
32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 50 51	S. Berthelet	Typographe		27 Janv. 1891	0 20	1000 00	8
51	O. Corriveau'	*Ahodrahime**	GOOT TRY TW	11 Mars 1891	0 20	1000 00	EX.

# No.1306 RUE ONTARIO

Coin de la rue Jacques-Cartier MONTREAL.

aussures Françaises, Anglaises et Américaines.

#### Spécialité:

#### vrages à la main fait sur commande

parages de tout genre fait avec le plus grand at à des prix très réduits.

S.-M. O. Giroux est membre de la Socié:é.

Membre des Artisans Can.-Français

#### archand de Chaussures

duvrage de pratique fait à ordre et à prix réduits

Ouvrages Fins, pas de délais

# RUE ST-LAURENT

Coin du marché, Montréal.

### vallee & frere

Marchands-Tailleurs

handises d'Etapes, Modes, Mercerie, etc., etc. 1139 Rue Ontario, coin de la rue Panet. Telephone 6013.

è succès de nos efforts passés, nous a donné antage d'agrandir considérablement notre man et le placer au premier rang, la variété, la sse de notre assortiment et la modicité de nos ne sont surpassées par aucune partie de la ville. ue Ontario est aujourd'hui l'égale de ses de-ières. Quoique, tous nos départements soient au plet, une attention spéciale vu leur importance, ppelée aux suivants :

Perattement de Modes et Chapeaux, Confection fanteaux de Dames, Spécialité d'articles de I, Departement dr Sergeset Tweeds, Departede Tapis et Prelarts, Departement de Foure de Maison.

ous nos départements sont sous la direction de onnes expérimentés, tels que tailleur pour ha-de messieurs, et surtout manteaux de dames. liste de chapeaux et de manteaux.

# O. BERNIER

### larchand de Chaussures

Spécialité: Ouvrage de commande

96 RUE NOTRE-DAME, 1566

Prix obtenu à l'Exposition 1884.

# V.LAPORTE & CIE

Tailleur chez G. GAGNON

### 1479 RUE Ste-CATHERINE

Coin de la rue Wolfe.

boutes commandes exécutées dans les plus court ] à des prix très modérés.

S .- Spécialité : Manteaux pour Dames.

AVIS DE DEMENAGEMENT.

## PIGEON & BUREAU

Imprimeurs

Transporteront leur ateliers au

#### No. 1786 RUE STE-CATHERINE

Samedi prochain, le 11 courant

Où ils pourront faire toutes sortes d'impressions de luxe, et autres.

#### F.X GERVAIS Marchand-Tailleur

1393 Rue St-Laurent, Montréal.

Hardes-Faites constamment en Magasin. Toute commande séra exécutée avec promptitude. Couve garantie. Aussi un assortiment complet de mer-

#### ED. F. G. DANIEL

(Ci-devant ver asst. chez Laviolette & Nelson.)

#### PHARMACIEN - CHIMISTE

1564, Rue Notre-Dame

EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE

Telephone 2269.

MONTREAL.

Membre de la S. A. C. F.

### Aux Membres de la Société des Artisans

Tout membre de cette société qui fera ses achats au Magasin du Bon Marché aura droit à un es-compte de 5 pour cent et trouvera un assortiment considérable de TAPIS, PRELARTS, TWEEDS, ETOFFES A ROBES, etc., etc. Une visite est sollicitée.

Un tailleur de première classe est attaché à l'établissement.

# ODILON BASTIEN

951, 953, 955 rue St-Laurent Coin de la rue St-J.-Bte. Tél. Bell 2123.

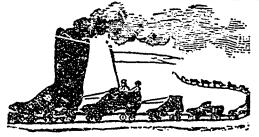
# Jolicœur & Drolet

*Marchands de Nouveautés* Spécialités de Tweeds Français, Anglais, Ecossais, Etc.

# 1203 RUE ONTARIO

Coin de la rue Beaudry MONTREAL.

B. Drolet, tailleur, sollicite le patronage de ses confrères de la Société des Artisans.



EXPOSITION SPECIALE

#### CHAUSSURES pour DAMES

Haute nouveauté. Style Parisien, Anglais et Américain. Ouvrage de première classe ainsi qu'un stock considérable de chaussures pour hommes et ensants chez

#### O. P. DE MONTIGNY. 1240 Rue Ste-Catherine,

Entre les rues BEAUDRY et VISITATION.

### Leclerc & Lamarche

FABRICANTS DE

#### CORNICHES ET ORNEMENTS

EN TOLE GALVANISEF

#### COUVERTURES EN ARDOISE

Poseurs d'Appareils de Chauffage, à Eau Chaude et à Vapeur, Plomberie, Gaz, Etc.

# Bureau et atelier, 1465 rue Notre-Dame

Telephone Bell, 1885. MONTREAL.

M. J. Lamarche a été pendant 6 ans président de la Société des Artisans.

# GAUTHIER & FAUTEUX

Comptables et Agents d'Immeubles

(BLOC FERRIER)

#### 1608 RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

Chambre No. 14.

Telephone Bell 2178.

### Roussin 2

CARROSSIERS

# 948 Rue ST-LAURENT

Montréal.

Tout ordre pour ouvrage neuf ou réparations exécuté avec goût et promptitude. Ouvrage garanti et à bas prix.

MM. Roussin et Gratton sollicite le patronage de leurs confrères de la Société.

## J. P. Coutlée & Cie

1516 rue Notre-Dame, Montréal (2ème porte de la rue Chaude)

A l'enseigne du triangle et des ciseaux rouges.

#### Marchands-Tailleurs

Spécialité : Confection d'habillements pour messieurs.

Ont aussi en mains un assortiment considérable de hardes faites, chapeaux, etc.

Marchands-Tailleurs

# 1536 Rue Ste-Catherine

MONTREAL.

Assortiment complet de Tweeds Français. Anglais, Ecossais et Canadiens.

CARROSSIER

# 132 et 134 rue Visitation

MONTREAL.

Réparations faites avec le plus grand soin dans le plus court délai.

TELEPHONE BELL 8910,

# MAGASIN de L'OUVRIER

Ancienne Maison N. LARIVÉE.

Le Magasin de l'Ouvrier est reconnu pour le magasin du bon marché par excellence.

"Ne manquez pas de visiter le MAGASIN DE L'OUVRIER avant d'acheter

# Vos Tapis et Prelarts

Vos Tweeds de Printemps.

Toujours en mains des JOBS très avantageux dans toutes les lignes.

C. P. CHAGNON
2303 RUE NOTRE-DAME, 2303
3e porte de la rue de la Montagne.

# M. DROUIN

# CHAPELIER

ET

# MANCHONNIER PRATIQUE

EN GROS ET EN DERAIL

# 172 Rue St-Laurent

MONTREAL.

M Drouin a obtenu une médaille de bronze et un diplôme d'honneur à l'Exposition Coloniale et Indienne, à Londres en 1886.

# T. A. Grothé

95½ RUE SAINT-LAURENT

Fabricaut et Importateur de

MONTRES, BIJOUTERIES, HORLOGES

Argenteries, Binocles et Lunettes en Or

Bijoux en Double Français et Américain BIJOUX DE DEUIL

Marchandises de fantaisie, Crayons, Plumes et Porte-plumes en Or.

Cette maison faisant ses importations directes et fabriquant elle-même ses principaux produits peut rivaliser de bon marché avec les premiers établissements du pays.

M. Groihé sollicite le patronage de ses confrères de la Société.

## N. LACHANCE

·Confiseur et Marchand de Fruits

CIGARES, TABAC, ETC.

— En Gros et en Détail —

No. 1041 St-Laurent, Montréal.

Telephone Bell 6586.

LE PLUS BEAU CHOIX DE

# Tapis et Prelarts, à Montréal

à des prix défiant toute compétition

Au No. 1553 RUE STE-CATHERINE.

#### DÉPARTEMENT DES TWEEDS.

Ce département très suivi ne peut être surpassé par aucun tailleur.

HABILLEMENTS de tous prix faits à ordre, 25 pour cent meilleur marché que chez les tailleurs Avec M JOS. CHAREST, qui est attaché à la maison comme tailleur, nous pouvous garanti SATISFACTION COMPLETE.

Assortiment complet de Marchandises Sèches en général.

# POUPART. DeROUSSELLE & CORBEIL

Porte voisine de la Banque du Peuple

1553 Rue Ste-Catherine

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS!



IMPORTATEUR des célèbres Chapeaux Marsland & Co., Christy & Co., Woodrow Sulton & Torkington, Lincoln & Bennett, etc.—97 RUE ST-LAURENT.

Désiréz-vous être habillé élegamment? Si oui, allez chez

# E. LEMIEUX, No. 3 Rue St-Lauren

où vous trouverez un assortiment de Tweeds Français, Anglais et Ecossais, dans les derniers goûts.

M. Lemieux a aussi en mains un immeuse choix d'articles pour messieurs tels qu'Chemises, Collets, Cols, etc., à des prix défiant toute compétition.

# Arcand & Frères

111 Rue St-Laurent

Coin de la rue Lagauchetière MONTREAL.

# Marchands de Nouveautés

SPECIALITÉ:

Confection de manteaux pour dames et habillements pour messieurs.

## UN SEUL PRIX

J. A. ARCAND.

W. ARCAND, Tailleur.

A DEMERS.

C BRUNET.

# IRAPEAU. SAVIGNAC & CIE

140 Grande RUE ST-LAURENT, Montréal

Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs et Poseurs d'Appareils de chauffage.

Assortiment très varié et complet d'Ustensils de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Convertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et le réparage des Fournaises à l'eau chaude, à vapeur, haute et hassa pression, des Fournaises à l'air chaud, et des Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

# Wm. GRAVEI





MARCHAND DE

# Chaussures et de Chapeau:

Pardessus en Caoutchouc pour Dames.

# No. 500 RUE RACHE

En sace du marché St-Jean-Baptiste.

MONTREAL.

Assortiment de Cnapeaux de premier choix. Le formes sont les plus nouvelles. Les prix sont trè modérés.

Assortiment complet de Chaussures pou hommes, semmes et ensants.

Les prix sont les plus bas.

# J. Perreault & Cie

Ir portateurs de

Nouveautés Françaises, Anglaises et Américaine EN GROS ET EN DETAIL

1497 Rue Notre-Dame, Montréa

#### UN SEUL PRIX

Un Tailleur et une Modiste sont attachés à l'établissement.